

1. Enregistrement Holter

Votre médecin vous a prescrit un enregistrement holter.



Qu'est-ce qu'un HOLTER ?

Le Holter est un dispositif portable qui permet l'enregistrement en continu de l'activité électrique du cœur pendant au minimum 24 heures.

Quelles informations apporte-t-il ?

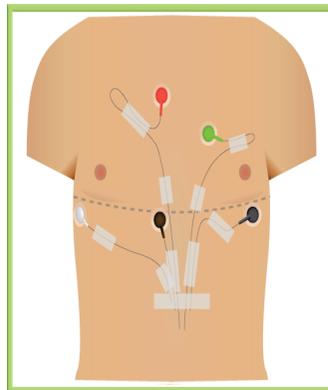
Le Holter permet de dépister des troubles du rythme cardiaque survenant de manière épisodique. Il est ainsi possible de reconnaître une tachycardie (accélération des battements cardiaques), une bradycardie (ralentissement des battements cardiaques) et des extrasystoles (trouble du rythme provoqué par une contraction trop précoce de l'oreillette ou du ventricule).

Il permet enfin d'évaluer l'efficacité d'un traitement contre les troubles du rythme.

Le Holter est également un des meilleurs moyens pour apprécier l'effet bénéfique d'un traitement ou de sa modification.

2. Positionnement des électrodes

Plusieurs électrodes fixées sur le thorax sont reliées à un boîtier, de la taille d'un téléphone environ, que l'on peut porter à la ceinture par exemple.



Pensez à venir à la consultation:

- Avec un vêtement ample ou un T-shirt.
- Rasé si nécessaire.
- Douché puisque vous garderez le holter 24h.

Ce type d'électrode est à usage unique.

Vous pouvez les jeter après les 24h d'examen.

Il vous suffit de déconnecter le câble de l'électrode comme un bouton à pression.



3. Après les 24h

Une fois les 24h d'enregistrement passées, vous rapportez le matériel au cabinet du médecin ou à la clinique du sommeil. En cas d'absence, vous pouvez le déposer directement dans la boîte aux lettres.



Votre médecin vous recontactera pour convenir d'un rendez-vous.

